

## Appel à projets

# BIODIV'ECO

La biodiversité au cœur de  
l'entrepreneuriat

Candidature jusqu'au 2 mai 2021

Modalités sur  
**OFB.GOUV.FR**

© Fanny Cautain / Office français de la biodiversité

Mardi 16 mars 2021

## L'Office français de la biodiversité lance le 1er appel à projets Biodiv'éco

Ce lundi 15 mars, l'Office français de la biodiversité a lancé un nouvel appel à

**projets destiné aux entreprises, créateurs d'entreprises, associations ou collectivités territoriales basés dans les territoires d'Outre-mer. L'appel à projets Biodiv'éco vise à accompagner l'émergence de projets de valorisation économique de la biodiversité.**

Hôtes d'une biodiversité remarquable, les territoires d'Outre-mer offrent des opportunités de développement économique importantes mais encore peu exploitées. Dès 2017, le président de la République a souhaité que ses opérateurs s'investissent dans ce domaine.

**C'est dans ce contexte, que l'équipe ingénierie de projets « économie et biodiversité » de l'OFB a été constituée. À compétence nationale et active depuis Cayenne (Guyane), elle a pour mission d'appuyer la mise en œuvre d'actions concrètes pour un développement économique pour et par la biodiversité.**

Cet appel à projet est proposé dans les territoires de Guyane, Martinique, Guadeloupe, Saint-Barthélemy\*, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon avec un double objectif :

- Identifier, faire émerger et accompagner des projets économiques basés sur la biodiversité et dans le respect de celle-ci, sur des filières économiques pré-identifiées : agro-écologie et agro-transformation, forêt-bois, pêche-aquaculture, biotechnologies vertes, cosmétique responsable ou encore éco-tourisme.
- Initier une dynamique territoriale en créant un écosystème de partenaires dans le domaine du développement économique et de la biodiversité dans chacun des territoires concernés ;

Il s'agit de mettre en lumière et de développer un minimum de 10 projets économiques ayant l'ambition de préserver et restaurer la biodiversité. L'appel à projets vise à soutenir des projets dans leur phase de pré-amorçage et d'amorçage et de développer les projets de structuration de filières économiques en lien avec la biodiversité.

Dans ce cadre, l'action de l'OFB, qu'elle soit technique ou financière, aura un effet levier important pour la mobilisation d'autres fonds. La dynamique d'échanges initiée dans le cadre de cet appel à projets, à l'interface entre biodiversité et économie, contribuera à créer les conditions d'un environnement propice au portage de projets ambitieux.

### Processus de sélection et accompagnement des porteurs de projets lauréats

Afin de sélectionner les projets lauréats, deux types de comité de sélection seront mis en place. Un premier comité sera constitué au niveau territorial afin de présélectionner les projets. Un second comité national choisira ensuite les lauréats retenus pour bénéficier de l'accompagnement.

Ces deux comités réunissent des partenaires issus du monde du développement économique (collectivités compétentes, organismes consulaires, associations de développement économique et de structuration de filières, banques...), et des institutions actives dans le champ de l'environnement (services ou établissements publics de l'Etat, associations...).

Avec l'OFB, certains partenaires pourront proposer conseils et accompagnement pour les projets et d'autres pourront présenter des dispositifs de financement. L'objectif est que les projets lauréats puissent bénéficier d'une dynamique locale d'accompagnement et de conseil pour le développement de leur projet.

L'accompagnement de partenaires aura pour objectif de proposer les interventions suivantes :

- L'accompagnement sur l'ingénierie de leur projet : appui au montage du business plan, appui à la recherche de financement notamment.
- Le financement des partenaires et notamment de l'OFB pour la réalisation d'études, de conseils et tous types de dépenses dans le cadre du projet retenu.
- La possibilité de bénéficier de conseils stratégiques et opérationnels, de l'expertise technique (accès au réseau d'experts, études, avis techniques, diagnostics et préconisations, conseils sur la réglementation...) sur le volet biodiversité du projet.

## Modalités de l'appel à projets

**Territoires éligibles :** Guyane, Martinique, Guadeloupe, Saint-Barthélemy\*, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon

**Éligibilité des porteurs de projet :** Tous les acteurs ayant un projet économique pour et par la biodiversité qu'ils soient créateurs d'entreprise, entreprises, associations ou collectivités territoriales...

**Montant de la dotation financière :** de 5000 à 50 000 euros

**Dépôt des candidatures :** Les porteurs de projet peuvent déposer leurs candidatures à partir du **15 mars** et jusqu'au **2 mai 2021** ;

Dossier de candidature à remplir et déposer en ligne uniquement sur la plateforme [démarches simplifiées](#).

[Règlement de l'AAP](#)

Retrouvez l'ensemble des pièces à fournir [ici](#).

**Annonce des lauréats :** 12 juillet 2021

**Contact :** Equipe ingénierie de projets « économie et biodiversité » : [eco-biodiv@ofb.gouv.fr](mailto:eco-biodiv@ofb.gouv.fr).

Pour retrouver les documents nécessaires au dépôt de candidature, [la plaquette de présentation](#) et l'ensemble des renseignements de l'appel à projets, rendez-vous sur : <https://ofb.gouv.fr/actualites/lancement-de-lappel-projets-biodiveco>

\* sous réserve de confirmation de la participation de la collectivité à l'AAP sur son territoire

*Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.*

**Office français de la biodiversité**  
Pôle de Vincennes  
« Le Nadar » Hall C - 5 Square Félix Nadar  
94300 Vincennes  
[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)

## Contact presse

Florence Barreto / 06 98 61 74 85

Romane Dondi / 07 63 32 69 89

[presse@ofb.gouv.fr](mailto:presse@ofb.gouv.fr)

[ofb@rumeurpublique.fr](mailto:ofb@rumeurpublique.fr)